

SOMMAIRE

[Météo](#)

[Stade](#)

[Aléas climatiques](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Ravageurs](#)

[Biodiversité et santé des agrosystèmes](#)

A RETENIR

Gel : de nouveaux dégâts localisés dans l'Yonne et le Jura.

Mildiou : maturité acquise dans le Jura et sur un site en Côte de Beaune.

Mange-bourgeons : dégâts variables selon les parcelles, seuil de sensibilité dépassé dans les secteurs précoces.

METEO

Pluies du 31 mars au 07 avril

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	0	2.3
Côte d'Or	0	0
Yonne	0	3
Nièvre	1.5	3.5
Franche-Comté	0	5.3

La semaine a été marquée par une forte hausse des températures sur l'ensemble de la région depuis vendredi, accompagnée d'un temps plutôt sec.

Prévision à 7 jours :

MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
					
8° / 27°	9° / 27°	11° / 19°	5° / 22°	7° / 12°	6° / 13°
▲ 10 km/h	▼ 15 km/h	▲ 15 km/h	▼ 20 km/h 40 km/h	▲ 15 km/h	▼ 15 km/h

(Source : Météo France, Beaune 21200, 0704/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Après avoir très largement dépassé les normales de saison, les températures devraient nettement redescendre d'ici le week-end. Quelques précipitations sont également annoncées à partir de samedi, avec des cumuls encore incertains.

STADE

Sous l'impulsion des températures quasi estivales des quatre derniers jours, l'évolution des stades a été très rapide, surtout dans les secteurs déjà bien avancés.

On observe une forte hétérogénéité au sein du vignoble entre les différents secteurs et cépages. Si le stade moyen se situe entre « **éclatement du bourgeon** » et « **première feuille étalée** » selon les départements, les parcelles les plus avancées de Chardonnay étaient déjà au stade « **3 feuilles étalées** » lors de la tournée du mardi 07/04.

À ce stade, la campagne 2026 se situe entre 2024 et 2025, qui était encore plus précoce.

Cette dynamique de pousse active devrait se prolonger sur le reste de la semaine.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Bourgeon dans le coton	3 feuilles étalées
Côte d'Or		
Yonne		
Nièvre	Eclatement du bourgeon	2 feuilles étalées
Franche-Comté	Bourgeon dans le coton	2-3 feuilles étalées



Figure 1 : 1 feuille étalée

ALEAS CLIMATIQUES

Gel : Les observations de cette semaine confirment la tendance de la semaine dernière, avec des dégâts limités sur la plupart des vignobles et nettement plus sévères dans l'Yonne (53 % des parcelles du réseau BSV). Cela concerne le Chablisien et certains secteurs du Grand Auxerrois, mais il est encore trop tôt pour quantifier avec certitude les dégâts.

Des températures négatives ont de nouveau été enregistrées dans la nuit du 1er au 2 avril, essentiellement dans l'Yonne, la Nièvre et le Jura. Les dégâts semblent pour l'instant plus limités.

MILDIOU

Situation

Suivi de maturité : les suivis de « maturité » ont débuté sur les différents sites suivis (19) à partir de la mi-mars.

Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée comme atteinte lorsque leur germination en milieu contrôlé (20 °C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

À ce jour, la maturité est confirmée sur trois sites parmi les 19 suivis : un site précoce du Jura, un site en Côte de Beaune et un site en Côte chalonaise.

Ailleurs, le temps d'incubation est encore compris en moyenne entre **24 et 48 h** en moyenne, et jusqu'à plus de **3 jours** pour les sites les plus tardifs.

Cependant, au vu des températures douces annoncées pour le reste de la semaine, la maturité pourrait évoluer sur la plupart des sites suivis.

Analyse de risque

Pour rappel, les **3 conditions** suivantes doivent être réunies pour que les **premières contaminations** puissent se produire :

- Oospores en capacité de contaminer (**maturité acquise**)
- Vigne réceptive (stade **1^{ère} feuille étalée**)
- Pluie contaminante supérieur à 2 mm (suffisamment intense pour projeter les spores, et sous des conditions de températures permettant une contamination : environ 10-11°C)

Pour rappel, classiquement la gestion du risque mildiou à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté intervient **après les premières contaminations primaires réellement enregistrées**, en bloquant les éventuels repiquages suite aux sorties de taches.

A ce jour, **aucune** contamination n'a pu avoir lieu. Des prochaines précipitations sont annoncées pour le week-end. Un nouveau point de situation sera fait dans le prochain BSV, en fonction des cumuls réellement relevés pour déterminer le risque au vignoble.

OIDIUM

Situation

Modélisation SOV : le modèle **SOV** (Système Oïdium Vigne) utilisé depuis de nombreuses années en BFC donne dès le début de campagne une tendance globale sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste de référence un indice de **risque global**. Cet indice, compris entre 0 et 100, fournit dès le début de campagne une **tendance** de la pression oïdium de l'année.

Les indices de risque global **SOV** pour **2026** sont disponibles. Ils ont été calculés à partir des données météorologiques fournies par le réseau régional (Climéo).

Les simulations effectuées sur **15 postes** de référence du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent un indice de risque global **élevé à très élevé** pour la campagne **2026** (en tendance entre **80 et 99**, à l'exception du site de Marey dans les Hautes côtes, dont l'indice est de **68**).

Ces valeurs sont assez proches de celle de 2025.

Les observations de terrain viendront compléter ces informations et alimenter l'analyse de risque en cours de saison.

Analyse de risque

Les valeurs élevées de cet indice SOV ont été globalement été **mises en défaut en 2025** (et historiquement en 2018), avec finalement une pression au vignoble plus faible que celle annoncée.

Dans un contexte d'évolution climatique, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de ces indices obtenus à partir d'un modèle dont le paramétrage et la validation remontent à plusieurs années. Par ailleurs, tout modèle demeure une représentation mathématique d'un système vivant complexe qui nécessite une surveillance régulière.

Quoi qu'il en soit, nous rappelons que, dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus **tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées**.

RAVAGEURS

Mange-bourgeons

Situation

Observations réalisées sur 74 parcelles cette semaine

Sur les **secteurs les plus précoces**, le stade de sensibilité a été atteint ou dépassé (stade « éclatement du bourgeon ») avec la pousse active du week-end écoulé.

En revanche, dans les **situations les plus tardives** ou ayant été impactées par le gel, on observe encore quelques dégâts récents (avec la présence de chenilles), avec localement des fréquences significatives (quelques parcelles > 50 % de ceps avec au moins un bourgeon évidé dans l'Yonne et Jura notamment).

Analyse de risque

Quelle que soit l'espèce en cause (boarmie ou noctuelle), ces ravageurs phytophages ont la capacité de provoquer des pertes entre les stades « bourgeon dans le coton » et « éclatement du bourgeon ».

Les températures de cette fin de semaine devraient faire évoluer les stades rapidement sur la plupart des situations.

Toutefois, sur les secteurs les plus tardifs et régulièrement sensibles, la surveillance est encore de rigueur.

Vers de la grappe

Situation

Les toutes premières captures d'Eudémis enregistrées dans le Mâconnais confirment les prévisions des modèles, qui annonçaient un début de vol le week-end dernier dans les secteurs précoces.

La plupart des pièges ont été mis en place cette semaine, ils permettront de suivre l'évolution de ces vols sur les prochaines semaines.

BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal, une note nationale biodiversité sera jointe chaque semaine à ce bulletin.

Pour cette semaine, la fiche **vers de terre** vous permettra d'en savoir un peu plus sur ces « ingénieurs du sol » et leur multiples services rendus.



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agrosystèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Pièce jointe

Vous retrouverez la **note technique commune résistances 2026**, relative à la gestion de la résistance vis-à-vis des fongicides en viticulture, jointe au BSV de cette semaine.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aaces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action de la stratégie Ecophyto 2030 pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité. »



NOTE TECHNIQUE COMMUNE *RESISTANCES* 2026

MALADIES DE LA VIGNE : MILDIOU, OÏDIUM, POURRITURE GRISE, BLACK-ROT

date de diffusion : 12 janvier 2026

Comité de rédaction

Il est constitué d'experts des structures suivantes :

- **IFV** : Institut français de la vigne et du vin
- **Anses-CASPER** : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - Unité Caractérisation et suivi des phénomènes d'évolution des résistances aux produits de protection des plantes
- **INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- **Comité Champagne** : Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne
- **Chambres d'agriculture**
- **DGAL-SDSPV** : Direction générale de l'alimentation – Sous-direction de la santé et de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Objectifs de la note technique commune

Ce document vise à :

- 1) décrire le statut des résistances en 2025 vis-à-vis des principales familles de substances actives utilisables sur vigne en France sur les populations de *Plasmopara viticola* (agent du mildiou), *Erysiphe necator* (agent de l'oïdium), *Botrytis cinerea* (agent de la pourriture grise),
- 2) établir des recommandations générales vis-à-vis de ces résistances pour préserver dans la durée les modes d'action et l'efficacité des programmes de protection, en complément de la mise en œuvre des autres méthodes de lutte.

Connaître la robustesse de chaque mode d'action, et *in fine* de chaque spécialité, permet de construire des programmes de protection efficaces, durables, tout en limitant les applications de fongicides.

Sources d'information

Les recommandations rédigées ci-dessous se basent d'une part sur la connaissance du statut des résistances dans les populations (occurrence et/ou fréquence des résistances, vignobles concernés, pertes d'efficacité éventuelles mises en évidence dans les essais ou au vignoble) et d'autre part sur la connaissance des mécanismes de résistance et les phénotypes des souches résistantes (niveau de résistance, spectre de résistance croisée, fitness notamment).

Ces différentes informations sont issues :

- des résultats du **plan de surveillance national** de la résistance aux produits phytopharmaceutiques. Ce plan de surveillance, piloté par la DGAL-SDSPV¹, participe au suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles de la stratégie ECOPHYTO 2030. Les analyses sont réalisées par le laboratoire de l'Unité CASPER de l'Anses de Lyon, et des laboratoires INRAE ;
- des résultats d'**autres plans de surveillance**, comme celui du Comité Champagne, du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux en lien avec l'IFV, des Chambres d'agriculture de Bourgogne et de Gironde, d'Agrosolutions ou ceux réalisés par des sociétés phytopharmaceutiques ;
- des données issues d'**essais d'efficacité sur le terrain**, en particulier ceux menés en situation de résistance et respectant les conditions de mise en œuvre des protocoles d'expérimentation dédiés à l'évaluation de l'efficacité résiduelle des substances en situation de résistance². Ces données sont en général fournies par les sociétés phytopharmaceutiques et les instituts techniques ;
- de la **littérature scientifique** sur les cas de résistance décrits dans cette note ou pour d'autres organismes phytopathogènes.

L'ensemble de ces informations contribue à la connaissance globale des cas de résistance décrits dans cette note. Une alerte est formulée sur le risque de perte d'efficacité au vignoble lorsque l'occurrence et la fréquence de la résistance (si cette dernière donnée est connue) sont jugées moyennes à fortes. Cette alerte est modulée selon le phénotype résistant des individus et selon les contextes agronomiques et le risque épidémique.

Substances actives, modes d'action et classification

Cette note liste toutes les substances actives qui entrent dans la composition des produits autorisés au moment de sa rédaction pour protéger la vigne contre le mildiou, l'oïdium, la pourriture grise et le black rot. Les recommandations indiquées dans les tableaux visent prioritairement à prévenir et gérer spécifiquement les phénomènes de résistance, comme prérequis au maintien de l'efficacité sur le long terme. Selon les situations, il s'agit soit de limiter, voire de stopper la progression d'une résistance récemment détectée (gestion de la résistance), soit d'optimiser l'efficacité au terrain des modes d'action pour les résistances largement établies (gestion de l'efficacité). Il s'agit enfin de limiter ainsi l'impact négatif d'applications répétées de fongicides rendues moins efficaces, voire inutiles, à cause des phénomènes de résistance.

Chaque mode d'action est associé aux codes proposés (1) dans la classification unifiée du **réseau R4P** (www.r4p-inra.fr/fr/ ; DOI [10.17605/OSF.IO/UBH5J](https://doi.org/10.17605/OSF.IO/UBH5J)), et (2) dans la classification du **FRAC** (codes mode d'action et code cible séparés par « / » ; <http://www.frac.info/>).

¹ Direction générale de l'alimentation-Sous-direction de la santé et de la protection des végétaux.

² notamment le Document technique n°27 (DT 27) de la Commission des essais biologiques de Végéphy.

Dans chaque classification, des codes distincts indiquent des modes d'action distincts. Les stratégies anti-résistance reposent sur l'utilisation d'une diversité la plus large possible de substances actives (*i.e.* présentant des codes mode d'action différents), à la fois dans le temps de la campagne et dans l'espace du vignoble, en association ou en alternance.

Les résistances des principaux ravageurs de la vigne aux produits pouvant être employés sur le terrain ne sont pas renseignées dans cette note.

Prophylaxie et qualité de pulvérisation **Une nécessité pour améliorer la stratégie de protection en limitant les risques de résistance.**

Les conditions de réussite de la protection du vignoble vis-à-vis des maladies sont d'autant plus favorables que sa mise en œuvre est accompagnée de **mesures prophylactiques** et d'une **qualité de pulvérisation optimisée** qui viennent limiter le développement des maladies.

Ces mesures participent à limiter la taille des populations (diminuer l'intensité des épidémies) de champignons pathogènes et, de ce fait, **à raisonner le nombre de traitements utiles. Elles contribuent donc à moduler le risque d'évolution de résistance(s).**

Pour l'ensemble des maladies, les mesures prophylactiques passent par :

- la **limitation de la vigueur de la vigne** par le raisonnement, dès l'implantation, du choix d'un porte-greffe adapté, et éventuellement du cépage et du clone. Sur une vigne en production, la vigueur peut se maîtriser par la diminution des apports (notamment azotés) et par l'enherbement permanent (spontané ou maîtrisé). En fonction des possibilités techniques et de la diminution de vigueur recherchée, la largeur de la bande enherbée pourra être modulée ;
- **des rognages raisonnés et autres travaux en vert** pour éliminer la jeune végétation très sensible, favoriser une bonne aération au sein de la haie foliaire limitant la propagation des maladies et permettant une meilleure pénétration de la bouillie lors de la pulvérisation.

En ce qui concerne plus spécifiquement **le mildiou**, il convient en outre :

- **d'éviter la formation de mouillères** qui favorisent les excès d'eau ;
- **d'éliminer tous les rejets** (pampres à la base des souches, plantules issues de la germination de pépins...) qui favorisent l'installation des foyers primaires de mildiou et participent au démarrage précoce de l'épidémie.

En ce qui concerne plus spécifiquement **la pourriture grise**, la **prophylaxie doit s'appliquer quel que soit le risque parcellaire**. En effet, en cas de risque faible, la prophylaxie rend souvent inutile l'application de traitements. Il convient de :

- **bien aérer les grappes** par une taille et un mode de palissage qui assurent leur répartition homogène. L'ébourgeonnage, le rognage, l'effeuillage précoce de la zone fructifère et, éventuellement, l'éclaircissage permettent d'éviter l'entassement de la végétation ;
- **limiter les blessures des baies** par une **maîtrise correcte des vers de la grappe et de l'oïdium** lors de fortes pressions afin de diminuer les portes d'entrée du champignon dans les baies ;
- **limiter les blessures engendrées lors des opérations d'effeuillage ou de rognage** en effectuant les réglages adéquats du matériel utilisé.

Généralités sur les stratégies de gestion de la résistance.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action et l'implémentation précoce des stratégies anti-résistance. En effet, l'élimination des individus résistants sera d'autant plus probable s'ils sont à faible fréquence dans les populations. Cela suppose de limiter au moins temporairement l'usage du fongicide les ayant sélectionnés et de les contrôler par d'autres modes d'action efficaces. *A contrario*, lorsque la résistance est bien installée dans les populations ou en cas de résistance multiple, les stratégies de gestion visent principalement à ralentir la sélection des individus résistants. On parle de « **gestion de la résistance** » dans les situations où les recommandations visent à prévenir et ralentir la sélection des individus résistants.

Dans les situations où la fréquence des individus résistants est importante et stabilisée dans les populations, et où la gestion de la résistance n'est plus possible, les applications de fongicides visent essentiellement à compenser la perte d'efficacité totale ou partielle causée par la résistance pour maintenir un contrôle acceptable de la maladie en situation de résistance. On parle alors de « **gestion de l'efficacité** ».

Dans la colonne « Recommandations » des tableaux qui suivent, la finalité a été précisée en utilisant les mentions « **gestion de la résistance** » ou « **gestion de l'efficacité** » pour chaque mode d'action et pathogène.

Les **stratégies anti-résistance** incluent : la limitation des traitements, l'association de modes d'actions différents (ou mélange), l'alternance des modes d'action, la mosaïque territoriale et la modulation de la dose (peu utilisée en viticulture pour gérer la résistance). Elles visent à maximiser l'hétérogénéité de la sélection par les fongicides en vue de ralentir la vitesse d'adaptation des populations d'organismes phytopathogènes.

- **Limitation des traitements** : L'efficacité de cette stratégie repose sur une réduction quantitative de la pression de sélection. De manière plus générale, toute mesure, par exemple la prophylaxie, se substituant à un traitement fongicide et contribuant à diminuer les épidémies fongiques, participe à limiter le risque de résistance et **doit donc être utilisée prioritairement**.

- **Association des modes d'action** : Cette stratégie consiste à associer deux substances ayant des modes d'action différents (ne présentant pas de résistance croisée positive) se protégeant mutuellement du risque de résistance. Cette stratégie peut être mise en défaut si l'un des partenaires présente déjà une résistance fortement évoluée ou n'est pas suffisamment efficace. Les associations d'un mode d'action concerné par une résistance fortement évoluée et d'un multisite (non concerné par la résistance) visent principalement à gérer l'efficacité de la spécialité.

- **Alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons** : Cette stratégie consiste à introduire, entre deux applications d'un même mode d'action, une ou plusieurs applications avec des modes d'actions différents, dénommées *breakers*. Elle permet d'exercer des pressions de sélection diversifiées dans le temps, pour diminuer la fréquence des individus résistants dans les populations à chaque mode d'action au fil des générations. Cette stratégie ne peut être effective que si les descendants des individus résistants sélectionnés par un mode d'action sont éliminés par un mode d'action différent. Cette stratégie est d'autant plus efficace que les individus résistants présentent une fitness réduite (c'est à dire une moindre compétitivité par rapport aux individus sensibles). Il faut dès lors qu'il y ait concomitance entre changement de génération et changement de substance active. Pour limiter la résistance, le nombre de *breakers* à introduire entre deux applications du même mode d'action est donc à raisonner, en théorie, d'une part selon la durée des générations de l'agent pathogène (dépendante des conditions climatiques) et d'autre part selon la rémanence des substances utilisées. Des travaux récents, réalisés avec des substances rémanentes, montrent que l'application consécutive de deux traitements *breakers* gère plus efficacement la résistance qu'une alternance avec un seul traitement *breaker*. Ce compromis doit cependant être évalué au cas par cas.

- **Mosaïque spatiale** : Cette stratégie correspond à l'utilisation de différents modes d'action au même moment, mais dans des parcelles différentes, pour limiter les « effets de masse » dans le paysage et créer une hétérogénéité spatiale de la sélection. L'efficacité de la *mosaïque* varie selon les distances de migration des bioagresseurs.

L'efficacité de l'alternance et de la mosaïque, destinées à éteindre des foyers de résistance en émergence, varie donc en fonction des modes d'action et de la biologie des agents pathogènes. Il est ainsi difficile, en l'état actuel des connaissances, de faire des recommandations précises (en particulier concernant un nombre de *breakers*) permettant de couvrir toutes les situations.

Enfin, ces stratégies anti-résistance ne peuvent avoir un intérêt pour limiter l'évolution des résistances que lorsque ces dernières ne sont pas généralisées dans les populations, *i.e.* lorsqu'il existe encore une marge de progression des résistances (phase d'émergence ou de sélection). Il s'agit alors de ralentir, stabiliser, voire de faire régresser, la résistance dans les populations.

En 2025, la pression a été globalement faible dans les vignobles, à quelques exceptions locales (sud-est, Mâconnais...).

Les **Qol-P**, les **cyanooximes**, les **anilides**, et les **CAA** sont des groupes chimiques ou des modes d'action concernés depuis plusieurs années par la résistance. La résistance aux **acylpicolides** et aux **Qil** est désormais généralisée et bien implantée dans tous les vignobles, à fréquences et occurrences souvent fortes. Les recommandations pour ces familles visent à gérer l'efficacité et non l'évolution de la résistance. La résistance non spécifique **AOX**, détectée *via* les **Qil** et **Qiol** (mais qui concerne aussi les Qol-P), présente des occurrences élevées dans tous les vignobles. Depuis 2023, des souches résistantes à l'amétoctradine (**Qiol**) sont détectées dans plusieurs vignobles, sans porter la mutation historiquement caractérisée. Des résultats complémentaires sont attendus pour mieux caractériser cette diversification des mécanismes de résistance à ce mode d'action et mieux anticiper la progression de cette résistance. Dans ce contexte, les recommandations doivent être strictement respectées.

La campagne 2021 avait été marquée par la détection des premières souches résistantes aux **OSBPI (oxathiapiroline)** et aux **benzamides (zoxamide)**. En 2025, la situation diffère pour ces deux substances actives. Pour la **zoxamide**, aucune population résistante n'a été détectée cette année en France. Les différents monitorings concernant l'oxathiapiroline indiquent une occurrence de la résistance encore faible mais en progression dans la plupart des vignobles. Cette tendance sera à confirmer les prochaines années dans des contextes de pression épidémiques plus classiques. Pour mémoire, les facteurs de résistance associés aux résistances vis-à-vis de ces deux modes d'action sont décrits comme forts dans la littérature. La plus grande vigilance est donc de rigueur et, en cette phase précoce de la dynamique adaptative, l'usage raisonné de ces modes d'action reste préconisé afin de ralentir l'émergence des résistances vis-à-vis de ces substances actives.

Recommandation générale : A l'exception des substances multisites dont l'efficacité intrinsèque est suffisante (folpel, cuivre, dithianon), la majorité des modes d'action actuellement disponibles est concernée par la résistance à des degrés certes très divers. Dans les contextes de résistance les plus dégradés, il est fortement recommandé de ne pas utiliser les substances concernées par la résistance, en particulier quand les risques sont élevés, ou de les associer avec un partenaire efficace, notamment en situation de forte pression mildiou (gestion de l'efficacité).

Le maintien de l'efficacité des substances actives actuellement autorisées est devenu essentiel. Les alternances de modes d'action, les renouvellements anticipés en fonction des épisodes de contamination et du climat, l'association avec des substances actives efficaces (*e.g.* multisites) sont plus que jamais essentiels pour limiter les risques de perte d'efficacité au champ. Dans un contexte général de diminution de la diversité des substances actives disponibles, une attention toute particulière doit être portée à la gestion des programmes de traitements. Ceux-ci doivent tenir compte de la résistance connue sur le bassin de production, et s'adapter durant la campagne en fonction de l'évolution de la pression parasitaire.

Mildiou : Produits hors liste des produits de biocontrôle

Substances actives	Type de résistance <i>Mécanisme de résistance</i> Facteur de résistance (FR)	Tendance évolution <i>occurrence et fréquence (si disponible) de la résistance en 2025</i>	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action au vignoble	RECOMMANDATIONS GENERALES
Produits à base de Qil (code R4P : A3a ; codes FRAC : C4/21)				
amisulbrom cyazofamide	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible : Cytb insertion E203-DE-V204 la plus fréquente, E203-VE-V204 rare en France (L201S non détectée en France).</i> Chez les génotypes présents en France, la résistance croisée affecte différemment les deux substances concernées : facteurs de résistance élevés pour la cyazofamide, faibles à moyens pour l'amisulbrom.	Stabilité. <i>Présence de la résistance dans tous les vignobles. Occurrence forte.</i> <i>Fréquence moyenne à forte dans l'ensemble des vignobles.</i>	Baisse d'efficacité possible en situation de risque épidémique élevé avec un partenaire à efficacité partielle.	<i>Gestion de l'efficacité :</i> 2 applications maximum, de préférence avec un partenaire efficace. Déconseillé avec un partenaire à efficacité partielle en situation de risques épidémiques élevés
	Résistance non spécifique (peut être associée à la résistance spécifique) <i>Surexpression de l'alternative oxydase (AOX) impliquée dans la respiration alternative.</i> Facteurs de résistance variables, faibles à élevés.	Stabilité. <i>Occurrence moyenne à forte.</i> <i>Fréquence faible à forte, selon les régions.</i>	Baisse d'efficacité mise en évidence en essai.	

Substances actives	Type de résistance <i>Mécanisme de résistance</i> Facteur de résistance (FR)	Tendance évolution <i>occurrence et fréquence (si disponible) de la résistance en 2025</i>	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action au vignoble	RECOMMANDATIONS GENERALES
Produits à base de QioI (=QioSI)				(code R4P : A6 ; codes FRAC : C8/45)
amétoctradine	Résistance spécifique <i>Modification de la cible (Cytb S34L) + nouveau mécanisme de résistance inconnu à caractériser</i> Facteurs de résistance élevés pour S34L.	En progression. <i>Occurrence moyenne à forte.</i> <i>Fréquence faible à moyenne, plus élevée dans les vignobles de la façade atlantique et en zone méditerranéenne</i>	Baisse d'efficacité possible en situation de risque épidémique élevé avec un partenaire à efficacité partielle.	Gestion de l'efficacité : 1 application, de préférence en association avec un partenaire multisite en situation de risque élevé.
	Résistance non spécifique (peut être associée à la résistance spécifique) <i>Surexpression de l'alternative oxydase (AOX) impliquée dans la respiration alternative.</i> Facteurs de résistance variables, faibles à élevés.	Stabilité. <i>Occurrence moyenne à forte.</i> <i>Fréquence faible à forte, selon les régions.</i>	Baisse d'efficacité mise en évidence en essai.	
Produits à base de Qol-P				(code R4P : A5 ; codes FRAC : C3/11)
azoxystrobine	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible (Cytb G143A).</i> Facteurs de résistance élevés.	En diminution par rapport à l'historique <i>Occurrence et fréquence faibles à fortes.</i>	Efficacité souvent insuffisante d'après des données anciennes.	Gestion de l'efficacité : Non recommandé sur mildiou sans accompagnement d'un partenaire efficace
	Résistance non spécifique (peut être associée à la résistance spécifique) <i>Surexpression de l'alternative oxydase (AOX) impliquée dans la respiration alternative.</i> Facteurs de résistance variables, faibles à élevés.	Stabilité. <i>Occurrence moyenne à forte.</i> <i>Fréquence faible à forte, selon les régions.</i>		
Produits à base de CAA				(code R4P : C1a ; codes FRAC : H5-40)
mandipropamide valifénalate	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible (PvCesA3 G1105S/V/Y).</i> Facteurs de résistance élevés.	Stabilité. <i>Occurrence globalement élevée</i> <i>Fréquence moyenne à forte.</i>	Baisse d'efficacité constatée.	Gestion de l'efficacité : 2 applications au maximum. Privilégier l'association avec un mode d'action multisite.

Mildiou : Produits hors liste des produits de biocontrôle (suite)

Substances actives	Type de résistance <i>Mécanisme de résistance</i> Facteur de résistance (FR)	Tendance évolution <i>occurrence et fréquence (si disponible) de la résistance en 2025</i>	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action au vignoble	RECOMMANDATIONS GENERALES
Produits à base d'OSBPI (code R4P : E5 ; codes FRAC : F9/49)				
oxathiapiproline	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible (OSBP G685V, N752I ou I792F).</i> Facteurs de résistance élevés.	En progression. <i>Occurrence généralement nulle à faible. Absence de détection en Champagne.</i> <i>Fréquence généralement faible, ponctuellement moyenne.</i>	Pas de baisse d'efficacité rapportée	<i>Gestion de la résistance :</i> 1 application maximum. A associer avec un partenaire efficace. Privilégier si possible le principe d'application en mosaïque spatiale et temporelle à l'échelle d'un vignoble pour limiter les risques de pression de sélection sur un seul stade végétatif. Déconseillé si la pression de la maladie se maintient dans une situation dégradée.
Produits à base de cyanooximes (code R4P : F5b ; code FRAC : 27)				
cymoxanil	Résistance spécifique. <i>Unisite avec mécanisme de résistance inconnu.</i> Facteurs de résistance élevés.	Données anciennes.	Efficacité souvent insuffisante.	<i>Gestion de l'efficacité :</i> 2 applications au maximum. Privilégier l'association avec un mode d'action multisite.
Produits à base d'anilides (code R4P : G3 ; codes FRAC : A1/4)				
bénalaxyl-M métalaxyl-M	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible (ARN Pol I / mutation inconnue).</i> Facteurs de résistance élevés.	Peu de données Occurrence et fréquence fortes constatées en fin de campagne	Efficacité souvent insuffisante.	<i>Gestion de l'efficacité :</i> 2 applications au maximum. Privilégier l'association avec un mode d'action multisite.
Produits à base de benzamides (code R4P : K2a ; codes FRAC : B3/22)				
zoxamide	Unisite à risque de résistance spécifique. <i>Modifications de la cible (β-tubuline) Tub C239G/S).</i> Facteurs de résistance élevés.	<i>Détections isolées en 2021 et 2024.</i>	-	<i>Gestion de la résistance :</i> 2 applications maximum, en association avec un partenaire efficace
Produits à base d'acylpicolides (code R4P : K5 ; codes FRAC : B5/43)				
fluopicolide	Résistance spécifique. <i>V-type proton ATPase : G759S/N</i> Facteurs de résistance élevés.	Présence de la résistance dans tous les vignobles. <i>Occurrences fortes.</i> <i>Fréquences moyennes à fortes.</i>	Baisse d'efficacité constatée en situation de risque épidémique élevé.	<i>Gestion de l'efficacité :</i> 1 application au maximum (AMM). Ne pas utiliser en situation de risque épidémique élevé.
Produits à base de phosphonates (code R4P : S2 ; codes FRAC : U/33)				
fosétyl aluminium	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque partielle.			
Produits à base de substances multisites (code R4P : W ; code FRAC : M)				
composés du cuivre dithianon folpel	Non concernés par les phénomènes de résistance. Pas de variation d'efficacité constatée.			

Mildiou : Produits de biocontrôle¹

Produits affectant l'intégrité des membranes cellulaires		(code R4P : O5b ; code FRAC : NC)
huile essentielle d'orange	Non concernée par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.	
Produits à base de phosphonates		(code R4P : S2 ; codes FRAC : U/33)
phosphonate disodique phosphonates de potassium	Non concernés par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque partielle.	
Stimulateurs des défenses des plantes		(code R4P : S6 ; code FRAC : NC)
cerevisane COS-OGA ABE IT 56	Non concernés par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.	
Produits à base de microorganismes		(codes R4P : YB ; codes FRAC : NC)
<i>Bacillus amyloliquefasciens</i> (souche FZB24)	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.	

¹ Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime :

Tous produits : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Produits utilisables en viticulture : <https://www.vinopole.com/wiki/>

OÏDIUM

En l'état actuel des connaissances, les **QoI-P** ne sont plus recommandés pour lutter contre l'oïdium. L'utilisation des **IDM** d'ancienne génération et des **azanaphtalènes** est susceptible de fragiliser les programmes de protection et de reporter la pression de sélection sur les autres modes d'action. Il est nécessaire d'alterner les traitements contenant ces modes d'action avec des produits à modes d'action non concernés par la résistance et suffisamment efficaces, et de ne pas les utiliser en succession (ex : éviter un traitement à base d'**IDM** d'ancienne génération suivi d'**azanaphtalènes**).

La campagne 2025 est marquée par une stabilité de la résistance aux **APK** et aux **SDHI**. Chez *E. necator*, la résistance aux SDHI est caractérisée par une relative diversité de mutations affectant la cible de ces fongicides. Chaque mutation concourt à sélectionner globalement la résistance aux SDHI mais affecte différemment les diverses substances actives représentant les trois classes chimiques de SDHI (*i.e.* la résistance croisée est partielle, les facteurs de résistance varient de nuls à forts selon les substances actives et les mutations). Par exemple, chez de nombreux pathogènes, les substitutions SdhB H242R/Y affectent peu ou pas le fluopyram. Chez *E. necator*, le fluopyram est en revanche fortement affecté par les substitutions SdhC I244V et A83V. Le fluxapyroxade est peu affecté par les mutations actuellement en présence. Dans ce contexte, il faut limiter le nombre d'applications de SDHI, changer de molécule au sein de cette famille chimique pendant la campagne et entre les campagnes afin de conserver cette diversité mutationnelle, et éviter de concentrer la sélection de la résistance vers une ou quelques mutations qui serai(en)t fortement dommageable(s) pour une substance active en particulier. La plus grande vigilance est de rigueur et, en cette phase précoce de la dynamique adaptative, l'usage raisonné de ce mode d'action est préconisé afin de limiter la progression de cette résistance.

Oïdium : Produits hors liste des produits de biocontrôle

Substances actives (classes chimiques)	Type de résistance <i>Mécanisme de résistance</i> Facteur de résistance	Tendance évolution <i>occurrence et fréquence</i> (lorsque disponible) de la résistance en 2025	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action, au vignoble	RECOMMANDATIONS GENERALES
Produits à base de SDHI (code R4P : A2a ; codes FRAC : C2/7)				
boscalide (pyridines- carboxamides)	Résistance spécifique. Spectres de résistance croisée incomplets entre classes chimiques :	Stabilité. <i>Occurrence et fréquence variables, plus ou moins fortes selon la mutation observée.</i> <i>Des isolats fortement résistants au boscalide sont fréquemment retrouvés.</i> <i>Pas d'isolats fortement résistants au fluxapyroxade détectés en 2025.</i>	Pas de baisse d'efficacité mise en évidence.	Gestion de la résistance : 2 applications au maximum de SDHI. 1 application maximum par substance active afin de garder une diversité mutationnelle. Ne pas utiliser le boscalide s'il est déjà utilisé comme anti- botrytis.
fluxapyroxade (pyrazoles- carboxamides)	facteurs de résistance variables selon les substances actives et les mutations, affectant moins fortement le fluxapyroxade comparativement au boscalide. Le boscalide présente généralement les facteurs de résistance les plus élevés. <i>Modification de la cible (SdhB H242R et SdhC A83V affectant principalement le boscalide; autres allèles SdhB H242Y, I244V et SdhC G169D/S ; doubles mutants observés).</i>			

Substances actives (classes chimiques)	Type de résistance <i>Mécanisme de résistance</i> Facteur de résistance	Tendance évolution <i>occurrence et fréquence</i> (lorsque disponible) de la résistance en 2025	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action, au vignoble	RECOMMANDATIONS GENERALES
Produits à base de QoI (QoI-P) (code R4P : A5 ; codes FRAC : C3/11)				
azoxystrobine krésoxime-méthyle trifloxystrobine	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible (Cytb G143A).</i> Facteurs de résistance élevés.	Données anciennes	Efficacité souvent insuffisante.	Gestion de l'efficacité : Non recommandé sur oïdium.
Produits à base d'IDM (IBS du groupe I) (code R4P : E2 ; codes FRAC : G1/3)				
difénoconazole penconazole tébuconazole tétraconazole méfentrifluconazole	Résistance spécifique. <i>Modification de la cible (Cyp51 Y136F). Surexpression de Cyp51. Amplification génique Cyp51.</i> Facteurs de résistance faibles à forts selon les fongicides, pour un même génotype (résistance croisée partielle).	Stabilité <i>Occurrence et fréquence élevées</i>	Les efficacités peuvent varier selon les substances actives et les situations.	Gestion de l'efficacité : 2 applications au maximum d'IDM comme anti-oïdium, 1 application au maximum par substance active.
Produits à base d'amines (IBS du groupe II) (code R4P : E3 ; codes FRAC : G2/5)				
spiroxamine	Unisite à faible risque de résistance en vigne.	Données anciennes	-	Gestion de la résistance : 2 applications au maximum.
Produits à base d'aryl-phényl-kétones (code R4P : K6 ; code FRAC : U8)				
métrafénone (benzophénones) pyriofénone (benzoylpyridines)	Résistance spécifique. <i>Mécanisme inconnu.</i> Facteurs de résistance élevés.	Stabilité. <i>Occurrence moyenne à forte dans le Gers et le quart nord-est</i> <i>Fréquence faible (monitoring Champagne)</i>	Pas de baisse d'efficacité mise en évidence	Gestion de la résistance : 1 application.
Produits à base d'azanaphthalènes (AZN) (code R4P : M4 ; codes FRAC : E1/13)				
proquinazide (quinazolinones)	Résistance spécifique. <i>Mécanisme inconnu.</i> Facteurs de résistance modérés.	Données anciennes.	Baisse d'efficacité mise en évidence en essai (données anciennes).	Gestion de la résistance : 1 application.

Oïdium : Produits hors liste des produits de biocontrôle (suite)

Substances actives (classes chimiques)	Type de résistance <i>Mécanisme de résistance</i> Facteur de résistance	Tendance évolution <i>occurrence et fréquence (lorsque disponible) de la résistance en 2025</i>	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action, au vignoble	RECOMMANDATIONS GENERALES
Produits à base d'amidoximes				(code R4P : XF8 ; code FRAC : U6)
cyflufénamide	Unisite à risque de résistance spécifique. Facteurs de résistance modérés à élevés sur oïdium des cucurbitacées.	Pas d'identification de résistance (mais peu de données de surveillance en 2025)	-	<i>Gestion de la résistance :</i> 2 applications au maximum
Produit à base de thiazolidines³				(code R4P : U-XF12 ; code FRAC U13)
flutianile	Unisite à risque de résistance spécifique (résistance décrite sur oïdiums des cucurbitacées).	-	-	<i>Gestion de la résistance :</i> 2 applications au maximum (AMM).

³ Cette molécule a été approuvée réglementairement mais n'est pas commercialisée actuellement. Elle n'est donc pas disponible pour la campagne 2026.

Oïdium : Produits de biocontrôle ¹

Produits affectant l'intégrité des membranes cellulaires (code R4P : O5b ; code FRAC : NC)	
huile essentielle d'orange	Non concernée par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Stimulateurs des défenses naturelles des plantes (code R4P : S6 ; code FRAC : NC)	
cerevisane laminarine COS-OGA ABE IT 56	Non concernés par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Produits à base de substances multisites (code R4P : W4 ; code FRAC : M2)	
soufre	Non concerné par les phénomènes de résistance. Pas de variation d'efficacité constatée.
Produits de mode d'action inconnu (code R4P : XF ; code FRAC : NC)	
hydrogénocarbonate de potassium (bicarbonate de potassium)	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Produits à mode d'action multiple (Code R4P :XF ; code FRAC : BM01)	
extrait aqueux de graines germées de <i>Lupinus albus</i> doux huile de paraffine	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Produits à base de microorganismes (codes R4P : YB ; codes FRAC : NC)	
<i>Bacillus amyloliquefasciens</i> (souche FZB24),	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.

¹ Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime :

Tous produits : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Produits utilisables en viticulture : <https://www.vinopole.com/wiki/>

POURRITURE GRISE

Les recommandations d'emploi des fongicides anti-botrytis (basées sur la limitation d'utilisation de chaque famille chimique) et de respect des mesures de prophylaxie (p.2) ont fait leurs preuves. Quelle que soit la stratégie, l'emploi d'un seul produit par famille chimique et par an est impératif et réaliste. L'alternance pluriannuelle pour toute famille chimique concernée par la résistance spécifique est fortement recommandée.

Remarque : pour les groupes chimiques ou modes d'action concernés par une résistance spécifique ou non spécifique (résistance multidrogues), les occurrences (% de parcelles avec résistance détectée) sont en général moyennes à élevées. Ainsi, à la différence du mildiou et de l'oïdium, la fréquence de résistance indiquée correspond à la proportion moyenne d'individus résistants dans les populations. Elles ont donc une valeur indicative.

Ce tableau rapporte les éléments déjà présentés précédemment.

Pourriture grise : Produits hors liste des produits de biocontrôle

Les éléments du tableau sont basés principalement sur les anciennes données du plan de surveillance du Comité Champagne (données anciennes). La surveillance des populations de *Botrytis cinerea* est limitée, voire absente, ces dernières années.

Substances actives (classe chimique)	Type de résistance et mécanisme de résistance	Tendance évolution fréquence de la résistance	Impact de la résistance sur l'efficacité du mode d'action, au vignoble	RECOMMANDATIONS
Produits à base de SDHI (code R4P : A2a ; codes FRAC : C2/7)				
boscalide (pyridine-carboxamide)	Résistance spécifique. Modification de la cible (SdhB H272Y/R/L/V, N230I, P225F/T/L ; SdhD H132R + autres).	En progression (isofétamide) Faible.	Aucune baisse d'efficacité rapportée en lien avec de la résistance.	Gestion de la résistance : 1 application au maximum ; ne pas choisir le boscalide s'il est déjà utilisé sur oïdium.
isofétamide (phényl-oxo-éthyl- thiophène amide)	Résistance non spécifique. Efflux accru (MDR).	- Elevée.		
Produits à base d'inhibiteurs de la C4-déméthylation des stérols (IBS du groupe III) (code R4P : E4 ; codes FRAC : G3/17)				
fenhexamide (hydroxylanilide)	Résistance spécifique. Modification de la cible (erg27, principalement F412S/I/V).	- Faible à moyenne.	Aucune baisse d'efficacité rapportée.	Gestion de la résistance : 1 application au maximum.
	Résistance non spécifique. Efflux accru (MDR).	- Elevée.		
Produits à base de phénylpyrroles (code R4P : M1c ; codes FRAC : E2/12)				
fludioxonil	Non concerné par la résistance spécifique.	-	Aucune baisse d'efficacité rapportée.	Gestion de la résistance : 1 application au maximum.
	Résistance non spécifique. Efflux accru (MDR).	- Elevée.		
Produits à base d'anilinopyrimidines (code R4P : M2 ; codes FRAC : D1/9)				
cyprodinil pyriméthanil	Résistance spécifique. 8 mutations portées par deux gènes impliqués dans le métabolisme mitochondrial.	- Faible à moyenne.	Aucune baisse d'efficacité rapportée.	Gestion de la résistance : 1 application au maximum.
	Résistance non spécifique. Efflux accru (MDR).	- Elevée.		

Pourriture grise : Produits de biocontrôle¹

Produits affectant l'intégrité des membranes cellulaires (code R4P : O5d et O5b; code FRAC : NC)	
eugénol, géraniol, thymol huile essentielle d'orange douce	Non concernés par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Produits à base de microorganismes (codes R4P : YB ; codes FRAC : NC)	
<i>Aureobasidium pullulans</i> (souches DSM 14940 et 14941) <i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713) <i>Bacillus amyloliquefasciens</i> (souche MBI600) <i>Bacillus amyloliquefasciens ssp. plantarum</i> (souche D747) <i>Bacillus amyloliquefasciens</i> (souche FZB24) <i>Bacillus subtilis</i> (souche IAB/BS03) <i>Metschnikowia fructicola</i> (souche NRRL Y-27328) <i>Saccharomyces cerevisiae</i> (souche LAS02) <i>Trichoderma atroviride</i> (souche SC1) <i>Clonostachys rosea</i> (souche J1446)	Non concernés par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Stimulateurs des défenses naturelles des plantes (code R4P : S6c ; code FRAC : NC)	
cerevisane	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Produits au mode d'action inconnu ou incertain (code R4P : XF ; code FRAC : NC)	
hydrogénocarbonate de potassium (bicarbonate de potassium)	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
Produits à mode d'action multiple (Code R4P :XF ; code FRAC : BM01)	
extrait aqueux de graines germées de <i>Lupinus albus</i> doux	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.

¹ Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime :

Tous produits : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Produits utilisables en viticulture : <https://www.vinopole.com/wiki/>

BLACK ROT

L'absence de données de surveillance des agents du black rot vis-à-vis des résistances ne permet pas de décrire leur sensibilité aux différentes substances actives listées ci-dessous et donc d'apporter des recommandations spécifiques pour limiter les risques de résistance. Toutefois, certaines préparations disposant d'une AMM pour l'usage black rot peuvent être autorisées sur mildiou et/ou oïdium.

Les recommandations ci-dessous ont pour objectif de proposer des règles d'emploi des substances actives utilisables sur le black-rot en tenant compte des résistances sur mildiou et oïdium.

Substances actives	Etat des résistances sur d'autres usages	RECOMMANDATIONS
Produits à base d'IDM (IBS du groupe I)		(code R4P : E2 ; codes FRAC : G1/3)
difénoconazole penconazole tébuconazole tétraconazole méfentrifluconazole	Résistance chez l'oïdium.	Applications spécifiques black rot possibles en période de moindre sensibilité à l'oïdium (donc à privilégier après fermeture de la grappe).
Produits à base de <u>QoI</u>-P		(code R4P : A5 ; codes FRAC C3/11)
azoxystrobine krésoxime-méthyle trifloxystrobine	Résistances chez oïdium et mildiou.	Applications spécifiques black rot possibles associées à une substance efficace sur oïdium si risque oïdium. En cas de période à risque mildiou, privilégier les produits associant un anti-mildiou de contact.
Produits à base de substances multi-sites		(code R4P : W ; code FRAC : M)
composés du cuivre folpel dithianon	Aucune résistance chez mildiou et oïdium	Applications spécifiques black rot possibles.

Annexe : Références bibliographiques utiles

- Blum, M., et al. (2010). "A single point mutation in the novel PvCesA3 gene confers resistance to the carboxylic acid amide fungicide mandipropamid in *Plasmopara viticola*." Fungal Genetics and Biology 47(6): 499-510.
- Cai, M., et al. (2016). "C239S mutation in the β -tubulin of *Phytophthora sojae* confers resistance to zoxamide." Frontiers in Microbiology 7(762).
- Chen, W. J., et al. (2007). "At least two origins of fungicide resistance in grapevine downy mildew populations." Applied and Environmental Microbiology 73(16): 5162-5172.
- Cherrad, S., et al. (2018). "Emergence of boscalid-resistant strains of *Erysiphe necator* in French vineyards." Microbiological Research 216: 79-84.
- Cherrad, S., et al. (2018). *Plasmopara viticola* resistance to complex III inhibitors: an update on the phenotypic and genotypic characterization of strains. 12ème conférence internationale sur les maladies des plantes. Végéphyt. Tours, 11-12 December 2018.
- Colcol, J. F. and A. B. Baudoin (2016). "Sensitivity of *Erysiphe necator* and *Plasmopara viticola* in Virginia to QoI fungicides, boscalid, quinoxifen, thiophanate methyl, and mefenoxam." Plant Disease 100(2): 337-344.
- Colcol, J. F., et al. (2012). "Sensitivity of *Erysiphe necator* to Demethylation Inhibitor Fungicides in Virginia." Plant Disease 96(1): 111-116.
- Diriwächter, G., et al. (1987). "Cross-resistance in *Phytophthora infestans* and *Plasmopara viticola* against different phenylamides and unrelated fungicides." Crop Protection 6(4): 250-255.
- Dreinert, A., et al. (2018). "The cytochrome bc1 complex inhibitor ametoctradin has an unusual binding mode." Biochimica et Biophysica Acta (BBA) - Bioenergetics 1859(8): 567-576.
- Dufour, M.-C., et al. (2011). "Assessment of fungicide resistance and pathogen diversity in *Erysiphe necator* using quantitative real-time PCR assays." Pest Management Science 67(1): 60-69.
- Fehr, M., et al. (2016). "Binding of the respiratory chain inhibitor ametoctradin to the mitochondrial bc1 complex." Pest Management Science 72(3): 591-602.
- Fillinger, S., et al. (2008). "Genetic analysis of fenhexamid-resistant field isolates of the phytopathogenic fungus *Botrytis cinerea*." Antimicrobial Agents and Chemotherapy 52(11): 3933-3940.
- Fontaine, S., et al. (2019). "Investigation of the sensitivity of *Plasmopara viticola* to amisulbrom and ametoctradin in French vineyards using bioassays and molecular tools." Pest Management Science 75(8): 2115-2123.
- Genet, J. L. and O. Vincent (1999). "Sensitivity of European *Plasmopara viticola* populations to cymoxanil." Pesticide Science 55(2): 129-136.
- Gisi, U. and H. Sierotzki (2008). "Fungicide modes of action and resistance in downy mildews." European Journal of Plant Pathology 122(1): 157-167.
- Grasso, V., et al. (2006). "Cytochrome b gene structure and consequences for resistance to Qo inhibitor fungicides in plant pathogens." Pest Management Science 62(6): 465-472.
- Jones, L., et al. (2014). "Adaptive genomic structural variation in the grape powdery mildew pathogen, *Erysiphe necator*." BMC Genomics 15: 17.
- Kunova, A., et al. (2016). "Metrafenone resistance in a population of *Erysiphe necator* in northern Italy." Pest Management Science 72(2): 398-404.
- Lalève, A., et al. (2014). "Site-directed mutagenesis of the P225, N230 and H272 residues of succinate dehydrogenase subunit B from *Botrytis cinerea* highlights different roles in enzyme activity and inhibitor binding." Environmental Microbiology 16(7): 2253-2266.
- Lu, X. H., et al. (2011). "Wild type sensitivity and mutation analysis for resistance risk to fluopicolide in *Phytophthora capsici*." Plant Disease 95(12): 1535-1541.
- Leroux, P., et al. (2002). "Mechanisms of resistance to fungicides in field strains of *Botrytis cinerea*." Pest Management Science 58(9): 876-888.
- Mboup, M. K., et al. (2021). "Genetic mechanism, baseline sensitivity and risk of resistance to oxathiapiprolin in oomycetes." Pest Management Science: 9.

McGrath, M. T. and Z. F. Sexton (2018). "Poor control of cucurbit powdery mildew associated with first detection of resistance to cyflufenamid in the causal agent, *Podosphaera xanthii*, in the United States." Plant Health Progress 19(3): 222-223.

Miao, J., et al. (2020). "Multiple point mutations in PsORP1 gene conferring different resistance levels to oxathiapiprolin confirmed using CRISPR-Cas9 in *Phytophthora sojae*." Pest Management Science 76(7): 2434-2440.

Miller, T. C. and W. D. Gubler (2004). "Sensitivity of California isolates of *Uncinula necator* to trifloxystrobin and spiroxamine, and update on triadimefon sensitivity." Plant Disease 88(11): 1205-1212.

Mosbach, A., et al. (2017). "Anilinopyrimidine resistance in *Botrytis cinerea* is linked to mitochondrial function." Frontiers in Microbiology 8: 19.

Mounkoro, P., et al. (2019). "Mitochondrial complex III Qi-site inhibitor resistance mutations found in laboratory selected mutants and field isolates." Pest Management Science 75(8): 2107-2114.

Panon, M. L., et al. (2018). Efficacy in vineyards of several fungicide preparations in the presence of different percentages of AOX resistant phenotypes of *Plasmopara viticola*. 12ème conférence internationale sur les maladies des plantes. Végéphyt. Tours, 11-12 December 2018.

Pirondi, A., et al. (2014). "First report of Resistance to cyflufenamid in *Podosphaera xanthii*, causal agent of powdery mildew, from melon and zucchini fields in Italy." Plant Disease 98(11): 1581-1581.

Stergiopoulos, I., et al. (2022). "Identification of putative SDHI target site mutations in the SDHB, SDHC, and SDHD subunits of the grape powdery mildew pathogen *Erysiphe necator*." Plant Dis 106(9): 2310-2320.

Thomas, A., et al. (2018). "Resistance to fluopicolide and propamocarb and baseline sensitivity to ethaboxam among isolates of *Pseudoperonospora cubensis* from the Eastern United States." Plant Disease 102(8): 1619-1626.

Walker, A.-S., et al. (2013). "French vineyards provide information that opens ways for effective resistance management of *Botrytis cinerea* (grey mould)." Pest Management Science 69(6): 667-678.

Zuniga, A. I., et al. (2020). "Baseline sensitivity of *Botrytis cinerea* isolates from strawberry to isofetamid compared to other SDHIs." Plant Disease 104(4): 1224-1230.